

Complément de BG

Le Procès des Traîtres

CONTEXTE DU PROCES

Le procès avait pour objet de juger Li Mei, du peuple BâiHuài Long, Zhou Tai, du peuple jiatù et Kang Ziwei, du peuple tiao shé, accusés de haute trahison pour avoir scellé un **pacte avec un Tengu**, un yôkai manipulateur réputé pour corrompre et semer le chaos.

Ce type de pacte est considéré comme une atteinte grave à la sécurité de l'Enclave, car il remet en cause la loyauté des accusés envers la communauté.

Cependant, le procès a pris une tournure inattendue et inquiétante. Dès son ouverture, il est apparu que les procédures ne se déroulaient pas exactement comme elles le devaient. Des documents s'égarèrent et des entrevues se loupaient. Des officiers, des membres influents de la communauté et même des représentants de la justice se sont notamment comportés de manière étrange, sans que personne ne parvienne à trouver les preuves nécessaires pour les mettre en cause.

Normalement, Kang Ziwei étant membre des Forces armées, il aurait notamment dû être jugé en Cour Martiale, ce qui n'a pas été le cas. Il a été jugé en même temps que les deux autres par un tribunal de la Cour de Justice.

LE DEROULEMENT DU PROCES

Le procès s'est tenu en huis-clos, dans un Tribunal annexe du territoire bàihuài long, à un horaire changé au dernier moment.

1) L'Ouverture du Procès :

- Le **Procureur**, un Magistrat connu pour sa rigueur, a présenté les faits de manière expéditive. Il n'a exposé aucune des preuves accablantes initialement collectées, se contentant de vagues allusions aux accusations.
- Les **juges**, d'ordinaire impartiaux et durs, semblaient détachés, n'insistant jamais sur des points cruciaux.

2) Les Témoignages Transformés en Faveur des Accusés :

- Les principaux témoins n'ayant pas eu le temps d'assister au procès, un représentant s'est contenté de lire leurs dépositions. La défense a facilement soulevé des incohérences qui, bien que mineures, ont touché le Procureur.
- Un autre **officier** est venu affirmer, contre toute attente, que les accusés avaient au contraire prouvé une loyauté exemplaire envers l'Enclave. Cet officier était connu pour avoir un passé trouble et était suspecté d'avoir lui-même des liens douteux avec divers yôkais.

3) Les Plaidoiries :

- L'avocat de la défense, étrangement confiant, a transformé le procès en un **éloge des accusés**, vantant leur courage et leurs sacrifices pour l'Enclave.
- Il a martelé que ces pactes, loin d'être une trahison, étaient des **alliances temporaires** scellées « pour obtenir des informations vitales » sur les positions des yôkais ennemis. Selon lui, les accusés avaient agi pour le bien de tous et non pour leur propre intérêt.

4) Le Verdict :

- Le verdict a été annoncé en un temps record. Les juges ont proclamé que, bien que les accusés aient fait preuve d'un **manque de discernement**, leurs actions n'avaient pas atteint le seuil de la trahison. Le pacte avec le Tengu a été qualifié de « mésentente culturelle ».
- Ils ont été **acquittés** sous condition **d'intégrer ou de réintégrer les Forces Armées** et de se tenir sous la surveillance rapprochée de leurs supérieurs.

LES CONSEQUENCES

Les accusés sont donc retournés dans les rangs ou les ont intégrés, la tête haute, presque comme des héros injustement accusés. Il est désormais clair que le **Tengu a étendu son emprise** plus loin que prévu, et que ses autres pactes ont sapé les bases mêmes de la justice militaire de l'Enclave. Cette affaire a semé le doute parmi les soldats et les citoyens, qui commencent à s'interroger sur la fiabilité de leurs chefs.

Certains estiment que le Tengu a maintenant un **contrôle indirect sur une partie des Forces Armées**, les rendant vulnérables à des manipulations futures. L'événement a ébranlé la confiance de l'armée, et beaucoup craignent que ce procès ne soit que le début d'une série d'événements visant à affaiblir l'Enclave de l'intérieur.